

eux les sentiments du vrai patriotisme; plus aussi s'avilirent des honneurs & des récompenses prodigués souvent aux citoyens les moins dignes pour les motifs les plus futiles.

LA CHEVALERIE CHEZ LES GERMAINS.

Nous voyons dans le poème de Rigsmal-Saga (1), (c'est-à-dire *chant de Rig*), où l'auteur s'est appliqué à dépeindre l'origine des trois classes de la société germanique, l'unité de race des Germains du Nord & de ceux du Sud. Cette conformité nous est prouvée par leur langue, par leurs coutumes, par leurs lois & par leur culte. Il faut donc qu'à une époque antérieure, l'organisation sociale chez ces deux peuples ait été la même. Partis en effet d'un centre commun des hauts plateaux de l'Asie, sur la trace des Azies, des Ibères, des Celtes Kimriques & Galls, ils se séparèrent en deux grandes sociétés, dont l'une, par le Septentrion, vint se fixer sur les côtes de la Norvège; l'autre, à travers les plaines boisées, pénétra jusque dans le cœur de l'Europe.

Chez les Germains la société se divisait en deux grandes classes, les hommes libres & les serfs. Les hommes libres se partageaient en *jarls*, qui représentaient la puissance souveraine & la noblesse, & en *karls*, qui, d'une condition inférieure, s'occupaient principalement de l'agriculture. Le jarl, selon le poème dont nous avons parlé, était beau, vigoureux, mais arrogant. Entouré du luxe & du superflu, généreux jusqu'à la prodigalité, il préférerait à la charrue le bruit des armes & le hennissement des chevaux.

La gloire des armes exercera toujours son prestige sur les hommes, & elle fut d'autant plus grande chez les Germains que, longtemps errants avant de s'être arrêtés dans leurs longues migrations, ils devaient tout à leurs guerriers. C'était parmi ces derniers que se choisissait le *herzog* ou chef d'armée, dont la valeur, les exploits, la renommée, devaient nécessairement rejaillir sur sa famille & lui donner, après de brillants succès de guerre, une grande prépondérance dans la nation. Les guerriers qui

(1) *Essai sur la Rigsmal-Saga*. Paris, 1854; in-12.

l'avaient suivi restaient souvent dans la suite, quoique âgés ou infirmes, attachés à leur chef & devenaient ses *lites*, ses *leutes* ou *leudes*, c'est-à-dire les compagnons de sa fortune. Singulière prérogative que partout dans les romans de Chevalerie du moyen âge nous retrouvons avec peu de différence (1).

Tacite appelait *comitatus* l'entourage du prince.

Cette division des classes à une époque moins reculée fut en partie connue des écrivains de Rome : du moins, pendant les guerres du peuple-roi avec les Germains, la trouvons-nous mentionnée par ceux d'entre les auteurs romains qui nous ont laissé quelques notices sur les anciennes coutumes germaniques. Tacite s'exprime ainsi : « Les Germains ne paraissent jamais dans les assemblées sans être armés; cependant personne ne peut porter les armes indistinctement, avant qu'il en ait été jugé digne & capable par la nation. Alors il reçoit le bouclier & la lance ou de l'un des princes, ou de son père, ou d'un des membres de sa famille. La naissance distinguée du père, les éminents services qu'il a rendus suffisent pour donner au fils le rang princier. Ceux donc qui ont reçu les armes se rangent autour des guerriers les plus forts & les plus valeureux. Ce n'est point une honte d'être au nombre de leurs compagnons; c'est un signe de dignité & de puissance pour le prince d'être toujours entouré de la foule des jeunes gens qu'il a choisis. C'est un ornement dans la paix, c'est un rempart dans la guerre. On se rend célèbre dans sa nation & chez les peuples voisins, si l'on surpasse les autres par le nombre & le courage de ses compagnons. L'alliance d'un tel prince est recherchée & on lui envoie des ambassadeurs & des présents; souvent sa réputation décide la guerre. Dans le combat, il est honteux au prince d'être inférieur en courage & il est honteux à ceux qui l'accompagnent de ne point égaler la valeur du prince. C'est une infamie éternelle de lui avoir survécu; l'engagement le plus sacré, c'est de le défendre & de le protéger, de faire rejallir sur lui

(1) *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, t. II, p. 55. — Ils remplissaient un peu les fonctions d'écuyer. Cette coutume de s'attacher quelques chevaliers était conservée à l'abbaye de Saint-Denis comme dans bien d'autres abbayes.

« Les abbés de Saint-Denis avaient nombre d'officiers religieux & laïcs; lorsque l'abbé de Saint-Denis alloit en campagne, il étoit ordinairement accompagné d'un chambellan & d'un maréchal dont les offices étoient érigés en fiefs. » (Dom Felibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, LV, p. 279.)

l'éclat de l'héroïsme de ses propres actions. Le prince combat pour la victoire, les compagnons pour le prince.

« Si la paix règne trop longtemps dans la nation, la plupart des jeunes nobles se rendent chez les nations qui sont en guerre, car le Germain hait le repos, & comme la considération ne s'acquiert que par les expéditions aventureuses, il est difficile au prince de garder auprès de sa personne un nombreux entourage, autrement que par la force & par la guerre (1). On attache un grand prix à ses libéralités; on exige de lui un cheval de bataille & le javelot terrible; sa table, peu délicate mais copieuse, est une espèce de solde pour le guerrier. Le prince ne soutient ses libéralités que par les guerres & les rapines. Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre & d'attendre l'année que d'appeler l'ennemi & de recevoir des blessures; ils regardent même comme une lâcheté d'acquérir par la sueur ce qu'ils peuvent obtenir par le sang (2). »

Il est naturel de penser que l'organisation dont parle Tacite & qui, sans doute, dans l'origine, n'avait joui que d'un faible éclat, acquit par la suite une très-grande influence, surtout dans le Nord, à l'époque où les princes des nations septentrionales entreprirent tant d'aventureuses expéditions contre les nations du Sud.

Quand le roi Artur eut défait les Saxons en plusieurs batailles, il institua, à son retour dans son royaume d'Angleterre, un ordre de Chevalerie (3). Empruntant aux Germains leur coutume, il voulait récompenser les services de vingt-quatre de ses plus vaillants guerriers, & les honorer d'une marque de distinction, afin de montrer qu'il avait une égale affection pour eux tous. Il fit faire, dit la tradition, une table ronde, en telle sorte qu'il n'y eût pas de distinction de haut ou de bas bout, prétendant par là ôter à ses chevaliers tout sujet de querelles pour le rang. Ils s'assemblaient tous les jours de fête autour de cette Table avec leur écu pendant derrière le dos; de la forme du meuble & de l'usage qu'ils en firent on les appela *chevaliers de la Table ronde*. Guillaume de Cambden (4) ne croit pas cet ordre si

(1) L'abbé Fleuri, dans son *Histoire ecclésiastique* (p. 362, 368 à 395), s'élève contre le faste qui régnait vers le onzième siècle dans les maisons des grands seigneurs. Il en existait parmi eux qui avaient un nombre considérable de chevaliers & d'écuyers.

(2) Tacite, *Mœurs des Germains*, ch. xiii & xiv, p. 624.

(3) Vers 516.

(4) Cité dans l'*Histoire des ordres militaires ou de chevaliers*. Amsterdam, 1721; 4 vol. in-8°.

ancien; il dit que l'usage de manger à une table ronde était déjà & bien auparavant employé parmi les Francs. Cette coutume, affirme-t-il, venait des grands seigneurs & des guerriers francs qui avaient voulu, par ce moyen, éviter toute dispute au sujet du rang & des préséances. Le P. Honoré de Sainte-Marie (1) dit qu'il n'y eut jamais un tel ordre de Chevalerie, & que le nom de table ronde rappelait seulement une espèce de réjouissance & de fête d'armes. A l'imitation des Germains, les chevaliers qui avaient combattu dans les duels & les joutes ou même dans les combats de seigneurs à seigneurs venaient prendre le repas chez celui qui avait donné la fête, & étaient assis à une table ronde. Cette supposition s'applique parfaitement aux paroles de Tacite au sujet des peuples du Nord: « *Ils avaient, dit-il, la coutume de décider leurs procès par les armes.* »

Nous trouvons aussi l'origine des chevaliers de la Table ronde dans ce passage de Basnage: « L'usage de décider les différends particuliers par la voie des armes était ordinaire dans la Suède & dans le Danemark, car Jroshon III, l'un de ses rois, déclara, par une loi authentique, qu'il valait mieux terminer les différends par les armes que par la raison, & par les coups que par les paroles. Cette loi fut reçue & observée dans toutes les provinces d'Allemagne, dans la Scandinavie, dans la Norvège, etc., etc. D'ailleurs, il y avait dans ces contrées peu de villes; le camp était le domicile le plus ordinaire des habitants. Chaque portion de terre avait son seigneur particulier; chaque seigneur, ses vassaux. Dès le moment qu'il s'élevait quelque contestation entre ces seigneurs, ils assemblaient leurs vassaux afin de se faire la guerre (2). »

Toutes ces institutions franques ou saxonnes, en prenant celle du roi Artur pour modèle, sont toutes pleines des souvenirs de la Germanie. Ces assemblées de chevaliers, se réunissant à des époques déterminées, rappellent la civilisation primitive & celtique des druides, attirant autour des autels de pierre, dressés pour les sacrifices à l'ombre de vastes chênes, les plus puissants & les plus valeureux de la nation. Dans ces premiers éléments, il faut peut-être rechercher l'origine de la Chevalerie. Ne fallait-il pas en effet une base forte & solide, de grands souvenirs, de vieilles

(1) R. P. Honoré de Sainte-Marie. *Dissertations sur la Chevalerie*. Paris, 1715; 1 vol. in-4°.

(2) Basnage de Beauval, *Histoire des Duels*. Amsterdam, 1721.

traditions tempérées par les poétiques dogmes catholiques pour créer le moyen âge & la Chevalerie?...

LA CHEVALERIE CHEZ LES ROMAINS.

Au-dessous du sénat, vers le septième siècle, on vit apparaître à Rome l'ordre équestre, & sans chercher l'origine de cet ordre, comme l'ont fait quelques savants, il nous suffira de dire que les trois tribus des *Ramnes*, des *Tities* & des *Lucères* avaient chacune leur cavalerie, *turma equitum*, nommée de leurs noms & composée de cent hommes, nombre qui fut doublé par Tullus Hostilius. Tarquin l'Ancien créa trois escadrons nouveaux, auxquels il voulut donner de nouveaux noms; mais il fut obligé de céder devant l'opposition de l'augure *Navius* & d'augmenter seulement le nombre des anciens *Ramnes*, *Tities* & *Lucères* (1). « Par une addition de secondes compagnies aux anciennes, il fit un corps de douze cents cavaliers, & il en doubla le nombre après avoir subjugué les *Eques*, nation puissante (2). »

Tous les personnages qui composaient ces escadrons étaient nobles, d'origine patricienne & fils de maisons sénatoriales considérables sous le règne de Tarquin l'Ancien, que l'on pourrait appeler le créateur des institutions nobiliaires à Rome.

« Les centuries de chevaliers, dit Napoléon III (3), qui formaient la cavalerie, recrutées parmi les plus riches citoyens, tendaient à introduire dans la noblesse un ordre à part, ce que prouve l'importance du chef appelé à les commander. En effet, le chef des *celeres* était, après le roi, le premier magistrat de la cité, comme plus tard, sous la république, le *magister equitum*, devint le lieutenant du dictateur. »

(1) Voir : *Historia equitum romanorum libri quatuor*. Berolini, 1840; — *Ueber ein Rommischer Rittner und den Rittnersteind in Rom* (Mémoire lu à l'Académie de Berlin, 1839); — *De equitibus Romanis commentatio historica*. Gryphæ, 1851; — De Beaufort, *La République romaine*, 6 vol. in-12; — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. 28.

(2) Cicéron, *De Republica*, II, 20.

(3) Napoléon III, *Histoire de César*, liv. I, ch. 1.